



Révision plusieurs chaudières vente maison

Par Alan12345

Bonjour

Nous avons acheté une maison où il existe 2 chaudières bois et gaz. Nous venons de nous apercevoir que la révision de la chaudière au gaz a été faite mais pas celle de la chaudière à bois. N'était il pas obligatoire de faire les 2?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Avez-vous demandé au vendeur les attestations d'entretien et de ramonage annuels ?

Même si c'est obligatoire, si vous ne demandez rien, vous n'aurez rien.

Par Alan12345

Bonjour, je n'ai que la révision de la chaudière à gaz, l'ancien propriétaire m'a dit Clairement qu'il n'avait pas fait celle au bois

Par yapasdequoi

Donc c'est maintenant à vous de faire réviser cette chaudière.